## La localisation et le marquage des infrastructures souterraines de services publics

Il y a quelques décennies, seules les infrastructures de services publics telles que l'eau, le gaz naturel et les égouts étaient enfouies. Au fil des ans, nous nous sommes rendu compte que l'enfouissement des infrastructures de services publics était plus sécuritaire, prolongeait leur durée de vie utile et était plus esthétique. Les services publics aériens comme les lignes électriques et les lignes de télécommunication sont vulnérables aux éléments, et l'exposition quotidienne au vent, au soleil et à la pluie peut les détériorer, ce qui entraîne des dommages et une réduction de sa fiabilité. Aujourd'hui, la plupart des lignes d'énergie et de services publics sont enfouies, créant un labyrinthe de pipelines, de câbles, de réservoirs, d'installations de drainage, de puits de ventilation, d'égouts, etc.

C'est pourquoi il est essentiel de savoir ce qui se trouve sous terre avant d'entreprendre vos activités d'excavation, car creuser sans s'informer, ça peut coûter cher.

Les protocoles de sécurité généraux impliquent de connaître ce qui est enfoui et de localiser les infrastructures souterraines de services publics avant le début de tout projet d'excavation. Au fil du temps, les techniques de localisation et de marquage se sont considérablement améliorées.

Que ce soit une question de subsistance, de sécurité ou de science, nous avons toujours voulu savoir ce qui se trouvait sous la surface, et nous avons amélioré nos connaissances sur la façon de localiser les choses qui se trouvent sous nos pieds depuis des centaines d'années.

La rhabdomancie a été la première forme de localisation. La rhabdomancie ou la baguette divinatoire est pratiquée avec une baguette de coudrier, une tige ou un bâton permettant de localiser des choses telles qu'une source d'eau souterraine, une mine, des trésors enfouis, des nappes d'huile ou des métaux précieux. La localisation telle qu'on la connaît aujourd'hui a probablement commencé en Allemagne au cours du 16e siècle où elle a été utilisée afin de trouver des métaux. Que cela ait fonctionné ou pas, cela semble aussi discutable aujourd'hui qu'il y a des centaines d'années. Je me souviens que mon père a déjà fait des recherches sur des terres familiales à la recherche d'une source d'eau alors qu'un puits supplémentaire était nécessaire pour le bétail. Lorsqu'il était jeune, son propre père lui avait enseigné « l'art de la rhabdomancie » et mon père ne jurait que par cette méthode. Je me souviens que mes oncles donnaient du fil à retordre à mon père alors qu'il parcourait inlassablement un champ, tout en prêtant une attention particulière à ses baguettes de sourcier. Cependant, ils se sont rapidement tus, lorsque l'excavateur a découvert une source d'eau après que mon père lui ait indiqué où creuser.

Aujourd'hui, localiser les infrastructures souterraines de services publics est similaire à la science. La capacité et la fiabilité des méthodes pour localiser les infrastructures souterraines continuent de s'améliorer.

La sécurité commence par un état d'esprit. Cette merveilleuse masse grise entre nos oreilles est notre plus grand atout en matière de sécurité. Grâce à la recherche, à la formation et à la pratique, notre cerveau contribue à établir une culture de sécurité que nous enseignons à notre tour aux autres. Elle permet d'assurer que tout le monde rentre chez lui sain et sauf après le travail.

Avant de creuser, visitez le site cliquezavantdecreuser.com afin de savoir ce qui se trouve sous terre. Les conduits transportant l'énergie et les services publics essentiels sont enregistrés

auprès des centres d'appels partout au Canada. Des centaines de ces conduits sont déjà enregistrés dans la majorité des provinces.

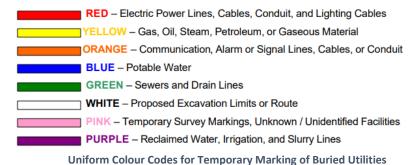
| One Call Centres | Registered Members | Phone Locate Requests (%) | Web Locate Requests (%) |
|------------------|--------------------|---------------------------|-------------------------|
| British Columbia | 364                | 23%                       | 77%                     |
| Alberta          | 853                | 17%                       | 83%                     |
| Saskatchewan     | 103                | 37%                       | 63%                     |
| Manitoba         | 57                 | 27%                       | 73%                     |
| Ontario          | 837                | 16%                       | 84%                     |
| Quebec           | 260                | 8%                        | 92%                     |
| Atlantic         | 33                 | 10%                       | 90%                     |
| Canada           | 2,507              | 17%                       | 83%                     |

Avant d'entreprendre toutes activités d'excavation, la façon la plus simple de faire une demande de localisation d'infrastructures souterraines est de visiter <u>CliquezAvantDeCreuser.com</u>. Cliquez sur la province où vous excaver afin de commencer votre demande de localisation. Si vous n'êtes pas inscrit au centre d'appels, veuillez le faire en fournissant les informations comme votre nom et vos coordonnées. Cela ne prendra que quelques minutes et vous n'aurez qu'à le faire une seule fois. Une fois complété, vous êtes prêt à faire une demande de localisation pour votre projet d'excavation.

La grande majorité des demandes de localisation à un centre d'appels est faite en ligne. C'est rapide, facile et offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'intégrité des demandes de localisation faites en ligne est supérieure à celles faites par téléphone puisque personne ne connaît mieux l'endroit où vous allez excaver que la personne qui soumet la demande de localisation. Pour les demandes faites en ligne, *vous* tracez l'emplacement de votre projet alors qu'au téléphone, vous devez décrire l'emplacement de votre projet à un agent regardant la même carte que vous, laissant parfois place à de l'interprétation.

Une fois que vous avez tracé l'emplacement de votre projet à l'aide des outils disponibles en ligne et fournis par le centre d'appels, on vous enverra un billet de localisation par courriel. Ce billet informera les propriétaires d'infrastructures souterraines de services publics dont les installations sont enregistrées auprès du centre de l'emplacement de votre projet d'excavation et du fait qu'il traverse leurs installations. Si ces infrastructures souterraines peuvent être endommagées par votre projet, les propriétaires vous contacteront pour plus d'informations ou dépêcheront un représentant autorisé pour localiser leurs infrastructures souterraines avant le

début de l'excavation. Ce dernier procédera au marquage de celles-ci en utilisant le code de couleurs ci-dessous. Les propriétaires fourniront également un croquis permettant d'identifier plus en détail l'emplacement approximatif des infrastructures souterraines de services publics par



rapport à votre projet. Si votre projet ne risque pas d'endommager leurs installations, ils vous

fourniront un avis d'acquittement par écrit (électroniquement ou par courriel). Si vous n'avez pas reçu de réponse à votre demande de localisation dans un délai raisonnable (6 heures), contactez le centre d'appels en précisant votre numéro de billet et demandez-lui d'enquêter.

Selon le <u>RAPPORT ORDI 2020 du CCGA</u>, près de 25 % des dommages faits aux infrastructures souterraines de services publics se sont produits parce que l'excavateur n'a pas fait de demande de localisation auprès du centre d'appels. Malgré la quantité énorme de ressources utilisées pour promouvoir et fournir les services disponibles sur le site de cliquezavantdecreuser.com, ce pourcentage de dommages a malheureusement très peu changé au fil des années.

Une autre façon d'améliorer le processus de prévention des dommages est de s'impliquer. Il y a des organisations provinciales du <u>Canadian Common Ground Alliance</u> dans chaque province et leurs membres cherchent continuellement à obtenir un engagement significatif de la part des membres liés à l'industrie de l'excavation afin d'améliorer les procédés et de réduire les dommages. Les professionnels en prévention des dommages veulent vous entendre et le <u>comité pour les pratiques d'excellence</u> est un endroit idéal pour faire entendre votre voix. Si les pratiques s'améliorent tout en répondant à des demandes raisonnables, un changement positif se produira et les dommages diminueront.

Si vous frappez avec votre machinerie une infrastructure souterraine de services publics, évacuez immédiatement la zone des travaux et demandez aux autres de faire de même. N'essayez pas d'éteindre l'équipement en marche. Si vous pensez que vous avez touché une ligne de gaz, évacuez le site d'excavation en amont ou perpendiculairement à la direction du vent et du gaz. Une fois que vous êtes à une distance sécuritaire, composez le 911 pour signaler l'incident et restez à proximité dans un endroit sûr jusqu'à l'arrivée des premiers répondants. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, appelez également le centre d'appels de votre province et informez-le de la situation et de votre emplacement. Si vous avez fait une demande de localisation, soyez prêt à fournir votre numéro de billet. Le centre d'appels contactera les propriétaires de l'infrastructure de services publics et enverra du personnel sur le site.

Le succès du processus de prévention des dommages dépend de la participation de chacun et, dans ce contexte, la prévention des dommages est véritablement une responsabilité partagée.

Le fait de cliquer avant de creuser ne vous coûte rien. Ne pas cliquer pourrait tout vous faire perdre.

Auteur – Canadian Common Ground Alliance